

Formation destinée aux membres de l'équipe officinale amenés à piloter les ressources humaines.

Formation axée sur la prévention des risques professionnels (anticiper les problèmes qui peuvent survenir dans l'officine ; évaluer les conséquences et les pertes si les incidents se concrétisent ; limiter les dégâts au maximum en cas d'incident ; être attentif à tous les détails et préparer l'officine à tous les risques possibles concernant l'équipe officinale).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

- Savoir identifier les risques professionnels et formaliser le DUERP ;
- Savoir identifier les EPI à mettre en place ;
- Savoir organiser les premiers secours (Trousse de premiers secours et personnes formées) ;
- Savoir gérer administrativement les accidents (Registre des accidents bénins et déclaration d'accident) ;
- Favoriser l'environnement (risques psychosociaux / RSE) ;
- Connaître les obligations en termes de médecine du travail.

ACTION DE FORMATION – FORMATION A DISTANCE

Niveau Intermédiaire

COMPETENCES DEVELOPPEES

Droit du travail

Management

Gestion des risques professionnels

CONTENU DE LA FORMATION / PROGRESSION PEDAGOGIQUE

- Partie 1 : Évaluation des pratiques professionnelles à priori – **Extranet (00 :00)**
- Partie 2 : Présentation théorique des exigences et méthodes en **classe virtuelle** ou replay (**03 :30**)
- Partie 3 : Mise en pratique au sein de l'entreprise – **Hors temps de formation**
- Partie 4 : Correction des exercices de mise en pratique en **classe virtuelle** ou replay (**2 X 01 :45**)
- Partie 5 : Évaluation des pratiques professionnelles à posteriori – **Extranet (00 :00)**

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Evaluation des pratiques professionnelles en ligne via **l'extranet formation** ;
- Classe virtuelle (**WebEx**) enregistrée utilisant à la fois la méthode affirmative sous forme de cours magistraux, la méthode interrogative où le formateur se base sur les réponses des participants à un questionnaire structuré pour leur faire découvrir et trouver les connaissances que l'on souhaite leur faire acquérir.
- Sous-titrage si besoin pour les personnes malentendantes.
- Les classes virtuelles étant enregistrées il est possible en cas d'absence de les suivre en rediffusion via **l'extranet formation** ;
- Cas pratique **HORS TEMPS DE FORMATION** utilisant la méthode expérientielle où le participant est confronté à la réalité de ses pratiques et aux difficultés rencontrées. Le participant, impliqué et actif, apprend à travers des cas pratiques ;
- Classe virtuelle permettant de débriefing des cas pratiques réalisés. Question envoyée via l'Extranet formation préalablement par l'apprenant ;
- Supports pédagogiques Callias® disponible dans **l'extranet formation**.

SUIVI DE L'EXECUTION

- Feuille de présence électronique et enregistrement des classes virtuelles ;
- Visualisation du replay tracé en cas d'absence à une classe virtuelle ;
- Test en ligne pour l'évaluation des pratiques professionnelles à priori et à posteriori.

VALIDATION / EVALUATION DES RESULTATS

- Présence à l'intégralité des classes virtuelles ou lecture du replay à 90% ;
- 80% à l'évaluation des pratiques professionnelles a postériori.

INDICATEUR QUALITE PUBLIE SUR WWW.CALLIAS.FR

- Taux de satisfaction des apprenants (Évaluation à chaud)

REFERENCES

Code du travail et convention collective de pharmacie d'officine

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie complète sous <https://www.callias.fr/formations/programmes-de-formation/>

CONTEXTE

Dans un contexte de tension sur le marché du recrutement en officine et de l'évolution constante des métiers de l'équipe officinale, il est essentiel de maintenir un environnement favorable au bien-être des collaborateurs, d'identifier et de répertorier les risques et de mettre en place des mesures préventives.

PROFIL DES APPRENANTS

Equipe officinale / Pharmacien titulaire d'officine

PREREQUIS

Travailler en officine



EQUIPE PEDAGOGIQUE

Formateur Sandrine HERRGOTT (Ingénieur)
Responsables pédagogiques Quentin LEHOUX (Pharmacien) / Stéphanie MAINFROI (Préparatrice)

REFERENCE / MISE A JOUR

SER2415 – 331 Santé

Création 2024 01 02 - Màj 2024 01 02

MODALITES

Délai d'accès 7 jours avant la formation
Limite d'effectif De 2 à 25 apprenants
Durée 07 :00 en classe virtuelle - 3 jours
Dates Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Classes virtuelles (Horaire métropole) voir sur le site internet
Lieux Classe virtuelle
<https://signin.webex.com/join>
Extranet formation
<https://callias.digiforma.net/>
Accessibilité
Tarif **350,00 € HT**
420,00 € TTC Métropole
379,75 € TTC Outre-mer
Prise en charge Effectuer une demande auprès de votre OPCO EP sur le thème "Formation transverse – Management / Ressources humaines".

CONTACTS

Inscriptions contact@callias.fr
<https://www.callias.fr/formations/programmes-de-formation/>
] 01 88 31 24 75
Démarches administratives ou contacter un formateur callias@itop-saas.com
<https://callias.itop-saas.com/pages/UL.php>
] 01 88 31 24 75

CALLIAS

4 Place Louis Armand 75012 PARIS
SAS au capital de 1000 €
SIRET : 818 258 253 000 17
Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 62286 75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.